

*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*Le ministre*

*Paris, le* 03 JUIN 2014

Madame la Présidente,

Vous avez sollicité, pour la Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS), l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 4 février 2014.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma parfaite considération.

*Bien à vous*



Benoît HAMON

Madame Chantal OHANESSIAN  
Présidente de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires  
18 rue des Mirabelles  
25 480 MISEREY-SALINES